

35/2022, 06.10.2022

Tunisie: Un exercice de gestion de crise sur la sécurité sanitaire des aliments

Un test pratique doit permettre d'être préparé en cas d'urgence

Dans le monde entier, les autorités responsables de la sécurité sanitaire des aliments ont pour mission de réagir rapidement, efficacement et de manière appropriée en cas de crise et de protéger la population contre les risques sanitaires. Une cinquantaine de représentants des autorités tunisiennes se sont réunis à Tunis du 4 au 6 octobre 2022 pour un test pratique du système tunisien de gestion de crise. Avec l'aide d'experts du Bundesinstitut für Risikobewertung (BfR) et du Bundesamt für Verbraucherschutz und Lebensmittel (BVL), ils ont simulé une épidémie de maladie d'origine alimentaire.

Les épidémies d'origine alimentaire, en particulier, peuvent rapidement se transformer en crises. Afin de s'exercer à une gestion de crise réussie, le BVL et le BfR se sont entraînés à une crise dans le cadre d'un projet sur la sécurité sanitaire des aliments et la protection sanitaire des consommateurs en Tunisie, en collaboration avec les autorités tunisiennes de sécurité sanitaire des aliments INSSPA (Instance Nationale de la Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires) et ANCSEP (Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et Environnemental des Produits, désormais ANER).

Des représentants du ministère tunisien de la Santé et d'autres ministères, de l'INSSPA, l'autorité de gestion des risques, de l'ANCSEP, des laboratoires et des autorités régionales se sont essayés à la simulation de la propagation d'aliments contaminés. Il fallait alors agir rapidement. En effet, la réussite de la détection d'une épidémie dépend de la rapidité de l'échange d'informations entre les autorités de protection de la santé des consommateurs à tous les niveaux.

Des experts du BVL et du BfR ont préparé un scénario difficile et des informations de base pour l'exercice, et ont partagé leurs connaissances sur la préparation aux crises, la lutte contre les épidémies et la communication de crise. L'exercice avait été préalablement adapté à la situation en Tunisie et s'était déroulé dans des conditions très proches de la réalité, avec une simulation de conférence de presse sur l'épidémie.

L'implication de différentes institutions partenaires dans l'atelier a offert une occasion unique de mettre à profit l'expertise accumulée par tous les participants et de passer au crible le système actuel de gestion de crise en matière de sécurité alimentaire en Tunisie, tout en tirant des conclusions pour son développement futur.

Les consommateurs allemands en profitent également, car avec la mondialisation croissante du marché alimentaire, les foyers locaux de maladies d'origine alimentaire peuvent prendre une importance transfrontalière, voire multinationale. La routine en matière de détection, de notification, d'enquête et de contrôle est nécessaire pour garantir une action rapide des autorités en cas d'épidémie.

Le contexte

Le BfR et le BVL coopèrent à différents niveaux avec les autorités d'autres pays. Par cet engagement international, ils poursuivent l'objectif de renforcer durablement la sécurité alimentaire dans les pays producteurs par le biais de partenariats et de garantir ainsi également par ce biais un niveau élevé de protection des consommateurs en Allemagne et en Europe.

En 2019, une nouvelle loi sur la sécurité sanitaire des aliments est entrée en vigueur en Tunisie, prévoyant la mise en place de structures officielles efficaces pour l'évaluation, la gestion et la communication des risques. Ensemble, le BfR et le BVL soutiennent les partenaires tunisiens dans la mise en œuvre de cette loi.

Le projet "Renforcement de la sécurité alimentaire et de la protection sanitaire des consommateurs en Tunisie" est le premier projet basé sur la "Convention relative à l'intégration d'institutions du BMEL (ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture) - secteur d'activité dans des projets de coopération au développement". L'objectif est d'intégrer la division du BMEL dans la coopération au développement du ministère fédéral de la Coopération économique (BMZ).

À propos du BVL

L'Office fédéral pour la protection des consommateurs et de la sécurité sanitaire des aliments (BVL) est une autorité fédérale supérieure indépendante relevant du ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL). Le BVL contribue à la sécurité alimentaire par de multiples mesures. Dans la gestion des crises, le BVL joue un rôle de coordination. Il délivre également des autorisations et coordonne des programmes de surveillance en collaboration avec les Länder. Dans le cadre du système européen d'alerte rapide, le BVL assure le flux d'informations entre l'UE et les Länder.

À propos du BfR

L'Institut fédéral d'évaluation des risques (BfR) est un organisme scientifiquement indépendant relevant du ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL). Il conseille le gouvernement fédéral et les Länder sur les questions de sécurité alimentaire, chimique et des produits. Le BfR mène ses propres recherches sur des sujets étroitement liés à ses missions d'évaluation.